

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
 Poste :
 Un an 32 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 40 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Juillet 1883.

Maladie de M. le comte de Chambord.

Les journaux légitimistes de Paris publient en tête de leurs colonnes la dépêche suivante adressée à M. le marquis de Dreux-Brézé :

« 2 juillet, 14 heures 30.

- » Fin de la journée d'hier mauvaise.
- » Nuit et matinée plus calmes.
- » Pas de changement notable dans l'état général.

» Baron de RAINCOURT. »

La note que nous avons publiée hier et qui avait été communiquée par M. le marquis de Dreux-Brézé, a causé une douloureuse et profonde émotion dans toute la France.

Il n'est question que de l'affreuse nouvelle qui a éclaté comme un coup de foudre, dans Paris à peu près désert, et l'impression qu'elle a produite dans tous les milieux, montre quelle place tient en France l'idée monarchique, et quelle place aussi occupe, dans le cœur de ses sujets, le Prince incomparable, qui eût honoré le trône et qui honorerait l'humanité.

Voici d'après des renseignements puisés aux sources les plus autorisées les diverses phases de la maladie cruelle qui contraste si douloureusement avec les excellentes nouvelles reçues de Frohsdorf dans ces derniers temps :

LA MALADIE.

La maladie de M. le comte de Chambord s'est déclarée vendredi. On se souvient que le Prince avait été récemment, par suite d'une chute qu'il avait faite, condamné à une longue immobilité.

L'inaction, contraire à ses habitudes, a été fatale à M. le comte de Chambord. Pendant qu'il était étendu sur une chaise lon-

gue, il se formait en lui un dépôt. Le mal ne se déclara pas tout de suite. Même, il y a quelques jours, le Prince paraissait tout à fait rétabli, et on avait reçu à Paris l'ordre de laisser partir pour Frohsdorf des délégations royalistes formées en vue de la fête du 15 juillet.

Soudain, mardi, des douleurs très-vives d'estomac se déclarèrent. Une lettre en apporta la nouvelle à Paris le lendemain.

Le jeudi, une seconde lettre apprit que M. le comte de Chambord était soumis au régime lacté. La lettre n'était pas autrement alarmante.

Enfin, vendredi, les médecins reconnurent que le mal était grave.

Aussitôt les chefs officiels du parti légitimiste furent avisés. M. le comte de Monti, secrétaire du Prince, qui se trouvait de passage à Paris, reçut huit télégrammes dans la seule journée de vendredi. M. de Monti reprit le soir même le train pour Frohsdorf.

Dimanche, un express venu de Frohsdorf faisait parvenir au marquis de Dreux-Brézé d'alarmantes nouvelles.

M. le comte de Chambord avait été traité d'abord pour une gastrite, mais on craignait un abcès dans la région stomacale.

Le comte de Chevigné, signataire de la lettre apportée par l'express, ne dissimulait pas les vives inquiétudes de la maison de Monseigneur.

Une première dépêche, partie avant-hier de Frohsdorf à 9 heures 25 minutes et arrivée à Paris à midi, confirmait cette lettre.

Enfin, à deux heures, M. le marquis de Dreux-Brézé recevait une seconde dépêche partie de Frohsdorf à 4 heures 20 et dans laquelle on lui faisait savoir que Monseigneur demandait aux royalistes de s'unir pour prier Dieu de lui conserver la vie.

LA JOURNÉE DE LUNDI.

Lundi matin, plusieurs notabilités du parti royaliste se sont réunies chez M. le marquis de Dreux-Brézé.

MM. de la Bouillerie, ancien ministre, Lucien Brun, de Carayon-Latour, sénateurs, Maurice Aubry, ancien député, et Boudet,

directeur de l'Union, assistaient à cette réunion, dans laquelle M. de Dreux-Brézé communiqua les nouvelles qu'il avait reçues.

A l'issue de cette conférence, deux des personnes qui en faisaient partie se rendirent chez M. Bocher, sénateur, rue de Varennes, qui est, comme l'on sait, le mandataire des princes d'Orléans.

Tous les princes, sauf le duc de Nemours et le duc d'Alençon, étaient lundi absents de Paris.

MM. de Dreux-Brézé et Lucien Brun mirent sous les yeux de M. Bocher les affligeantes nouvelles qu'ils avaient reçues et le prièrent officiellement de vouloir bien les transmettre à Messeigneurs les princes d'Orléans.

Prévenu aussitôt par une dépêche de M. Bocher, Monseigneur le comte de Paris a quitté immédiatement le château d'Eu et est arrivé hier matin à Paris.

Il a reçu dans l'après-midi M^{re} le duc de Nemours, et M^{re} le duc d'Aumale, arrivé lundi soir de Chantilly.

A L'ÉLYSÉE.

C'est M. Jules Ferry qui a porté à l'Élysée la dépêche de Frohsdorf. Le président du conseil en avait reçu la communication, à onze heures, de son collègue le ministre de l'intérieur. Le Président de la République et le président du conseil ont eu un long entretien. Méditaient-ils déjà quelque nouvelle mesure de proscription?

On ne sait que trop que c'est leur façon familière de traiter les questions politiques d'ordre princier ou religieux.

Il nous revient que MM. Ferry et Grévy ont examiné la question de savoir si, les princes allant à Frohsdorf, il conviendrait de les laisser rentrer en France.

La France dit que dans le cas où les princes d'Orléans feraient acte de prétendants au décès du comte de Chambord, le gouvernement serait dès à présent décidé à les expulser.

LES PRIÈRES PUBLIQUES.

Conformément au désir exprimé par M.

le comte de Chambord, des messes seront dites à dater d'aujourd'hui dans toute la France, pour demander à Dieu la guérison de l'héritier de nos Rois.

Des neuvaines ont été demandées à l'église du Sacré-Cœur et à Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

A Tours, à Angers, à Nantes, à Rennes, à Vannes, à Poitiers, à Lyon, à Marseille, etc., etc., on va prier solennellement pour le rétablissement du Roi.

LES IMPRESSIONS.

L'émotion est universelle au Palais-Bourbon. Toutes les conversations n'ont qu'un objet : la nouvelle de Frohsdorf.

A gauche, on est très-préoccupé de l'impression que va ressentir le pays, on en redoute l'éclat et les effets. Au centre, on est respectueux et digne.

Cependant, la triste nouvelle a surexcité tous les esprits et montré à beaucoup que la monarchie est plus vivace qu'ils ne se l'imaginaient, puisque la seule approche de la mort du Roi la fait apparaître vivante et frémissante aux yeux les plus prévenus.

Cela devient plus sensible encore, lorsqu'on apprend que M^{re} le comte de Paris, arrivé hier matin, a tenu un conseil de famille chez lui. A la suite de cette réunion des princes, M^{re} le comte de Paris a fait officiellement appeler M. le marquis de Dreux-Brézé, qui s'est immédiatement rendu près de Son Altesse Royale.

Chronique générale.

SUS A LA PRESSE !

Une campagne est ouverte contre la presse d'opposition par les journaux de l'opportunisme, c'est-à-dire par les organes du gouvernement.

La coterie qui tient le pouvoir veut le garder à tout prix, et ses défenseurs en viennent tout doucement à réclamer des précautions contre ceux qui les contredisent.

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EDITH SARMANY

Par Marie DE BESNERAY.

CHAPITRE III
 HÉLÈNE

Six mois se sont écoulés.

Edith, habituée à ses nouvelles fonctions, s'attache de plus en plus à ce coin de terre paisible, et veut, à l'exemple de son amie, s'ensevelir à jamais dans ce hameau.

Que lui importe le monde ?

Le monde ? c'est la classe, c'est la demeure cachée sous les fleurs, l'église nue et sombre dans laquelle Marthe prie avec tant de ferveur ; ce sont encore les champs de blé avec la chanson des grillons et le grand ciel bleu luisant au-dessus des bois... Oui, oui, voilà une décision irrévocable, elle restera à Villiers... Déjà le souvenir de Lionel s'affaiblit, et un voile tombe sur le passé.

— Reposez-vous, mon enfant, disait la voix caressante de M^{lle} Dessaux, arrachant Edith à sa rêverie ; la chaleur a été accablante, vous vous fatiguez trop.

En une heure, la jeune fille n'avait pas tourné

une page du livre posé sur ses genoux, aussi le plaça-t-elle docilement sur la table, pour rejoindre M^{lle} Marthe sur le banc de pierre adossé à la maison.

— La belle soirée ! L'odeur des foins nous arrive jusqu'ici. Regardez, mignonne, avec quel empressement les faneuses et les paysans regagnent leurs legis.

Edith continuait dans la rue le rêve commencé et ne répondit pas. La tête appuyée à la muraille, les mains abandonnées sur ses genoux, elle contemplait au loin, dans la poussière dorée du couchant, une vision mystérieuse.

M^{lle} Marthe lui toucha l'épaule.

— Quels stériles regrets vous abattent ainsi, ma fille ?

— Je ne sais ce que j'éprouve... un ennui, une tristesse insurmontable.

Un équipage attelé de chevaux fringants parut au coude de la route.

— Des visites pour le château de Malnoue, annonça Augustine occupée à tricoter à dix pas de ces dames.

La voiture approchait rapidement.

A l'instant précis où elle passa devant l'habitation de M^{lle} Dessaux, une exclamation retentit.

— Arrêtez, William, arrêtez donc !

Et une jeune personne sauta légèrement de la calèche.

— En voilà une surprise ! C'est une véritable apparition !... Partir sans donner son adresse, est-ce assez gentil ?

Pendant qu'Edith, étourdie, stupéfaite, cherchait à se remettre, l'élégante promeneuse continuait à l'assaillir d'un flux de paroles.

— Miss Hélène, de grâce, revenez, gémissait une petite Anglaise, vieillotte et blonde, frisée comme un caniche, en accourant près de son élève.

— Ne vous tourmentez pas, chère, vous troublez votre digestion, repartit tranquillement la jeune fille ; veuillez vous reposer, j'ai à causer.

» Parle donc, méchante, que comptes-tu dans cette mesure ? continua-t-elle en tournant le dos à sa gouvernante. Originale, va, tu as choisi un triste ermitage... Veux-tu faire un tour avec moi ?

— Non, non, chère Hélène, s'écria M^{lle} Sarmany avec terreur. Mais raconte-moi par quel hasard tu te promènes ici ?

— Je m'impatiais à errer dans le parc avec miss Becker sur mes talons, lorsque j'eus la fantaisie de saluer les augustes habitants de Noisy. Justement maman a la migraine, et l'on m'a octroyé la permission sans trop de difficulté.

— Vous demeurez donc à Villiers maintenant ?

Hélène éclata de rire.

— Au Val-Rémy, oublieuse !

— Le Val-Rémy se trouve près d'ici ? interrogea Edith en pâlisant.

— Parbleu ! A deux kilomètres.

— Je ne me souvenais pas d'avoir traversé ce pays.

— Il y a deux routes ; et la seule fois que tu es venue, tu as pris celle de la vallée... Charmée de la joie que je te cause, ma belle, quelle grimace ! Je risque ma vie pour te rejoindre, et tu n'en sembles pas plus reconnaissante, sans compter que je m'expose encore au sermen en trois points que médite miss Becker. N'est-ce pas, adorable miss ? dit Hélène en tirant à l'Anglaise un bout de sa langue rose.

— Oh ! quelles manières ! s'écria la pauvre fille scandalisée, remonte de suite, je vous prie, sinon je raconte l'aventure à M^{me} la comtesse.

— Un véritable esclavage, ma chérie, lança la felle enfant avec volubilité, encore pire qu'à la pension... Depuis le mariage de Lionel, la fortune nous sourit, paraît-il, et la maison a été mise sur un grand pied ; — détail curieux, — tous les domestiques, depuis l'intendant, les jockeys, jusqu'aux marmitons, sont Anglais ou nègres ; or j'ai de l'espèce en admirant miss Fany ici présente.

— Vite, vite, répétait la gouvernante avec un accent exotique et rageur, vite, miss Hélène !

M^{lle} de Morcerf se décida enfin à obéir.

— Je viendrai te chercher demain soir à sept heures, fit-elle en se sauvant. Au revoir !

M^{lle} Sarmany debout, blanche comme une morte,

On prépare ces actes-là en longueur. Il est évident que ce n'est pas à la session présente, qui s'éteint, que le gouvernement osera déposer un projet de loi en contradiction avec des professions de foi encore trop récentes.

Mais le mot d'ordre est donné aux organes officieux pour disposer les esprits à accepter plus tard ce petit coup d'Etat.

Déjà la République française expose que les journalistes se conduisent mal, qu'ils abusent de la grande latitude qui leur est laissée, qu'enfin ils remplissent à rebours la mission que leur a confiée l'opinion publique.

Il paraît qu'on l'égarait cette opinion, qu'on la trompe, en disant leurs vérités aux gouvernants, en dénégant les tripotages malpropres qui se font à la porte des Chambres et dans les couloirs.

A force d'imprimer ces choses désagréables, la presse finira par démolir la puissance de la coterie opportuniste, à moins que cette coterie ne trouve moyen d'y mettre bon ordre.

La conclusion de ces raisonnements est bien simple.

Quand un gouvernement fait lancer certaines idées dans le public, ce n'est jamais dans un but désintéressé.

La presse contrarie ces gens-là; donc, sus à la presse.

Avant la fin de l'année, les vindicatifs Ferry et Waldeck-Rousseau vont nous offrir une bonne petite loi répressive des délits de presse.

Et l'opportuniste nous musellera... à moins que son projet ne retombe sur lui et ne l'écrase.

N'oubliez pas, messieurs, que ceux qui touchent à la presse périssent par la presse.

On travaille activement à la grande chancellerie pour préparer les listes de promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur, qui seront faites à l'occasion du 14 juillet.

Le nombre des aspirants au ruban rouge est si grand qu'il faudra plus de huit jours aux malheureux employés avant que le travail de classement soit complètement terminé.

UNE FÊTE LUGUBRE.

L'idée d'arborer des drapeaux noirs ou d'entourer d'un crêpe le drapeau tricolore, le 14 juillet, fait son chemin dans les milieux révolutionnaires. La Bataille raconte la scène suivante qui s'est passée la semaine dernière à la mairie du 5^e arrondissement.

« M. Dubief avait convoqué un certain nombre d'habitants de l'arrondissement pour s'occuper de l'organisation de la fête du 14 juillet.

« A neuf heures, M. Dubief déclare la séance ouverte. Aussitôt l'un des assistants se leva et prononça un petit discours dont voici la substance : « Nous ne pouvons admettre qu'il y ait une fête nationale de la République, quand tant de républicains

» sont en prison. Qu'on fasse d'abord l'amnistie pleine et entière, ce sera le meilleur moyen pour arriver à ce que la fête du 14 juillet soit réellement celle de tous les sincères amis du progrès. »

« Un autre citoyen se leva à son tour et dit : « Je propose qu'une partie des fonds destinés à notre arrondissement soit employée à acheter des crêpes dont nous couvrirons nos drapeaux tricolores si l'amnistie n'est pas votée. » [Applaudissements.] »

La fête du 14 juillet sera, comme on le voit, d'une gaieté folle. Il ne reste plus qu'à en confier l'organisation à M. de Borniol, l'entrepreneur bien connu des pompes funèbres.

M. Oustry a trouvé un émule dans M. Dutasta, maire de Toulon. Cet obscur sectaire a fait abattre la croix du cimetière, et les correspondances qui nous parviennent de notre grand port militaire du Midi nous entretiennent de la très-vive indignation, de la très-profonde émotion causée par cette mesure sacrilège.

LÉON XIII ET LE PRINCE JÉRÔME.

Nous tenons de source certaine, dit l'Action, que le Souverain-Pontife Léon XIII s'est exprimé dans les termes suivants :

« Ce serait un malheur pour la France et la Papauté, si jamais le prince Jérôme parvenait au gouvernement de la France.

« Car si je suis depuis cinq ans prisonnier, si c'est la sixième année que je ne puisse pas sortir de ce cercle du Vatican, c'est à la funeste, à la déplorable politique impériale que je le dois. »

Bien que l'éventualité à laquelle le Saint-Père a fait allusion, n'ait aucune chance de se réaliser, il est bon de porter à la connaissance des catholiques cette appréciation de l'auguste captif du Vatican.

Personne n'ignore que la politique impériale relative à l'Italie a toujours été inspirée par le prince Jérôme, qu'elle est « essentiellement » son œuvre, qu'il poussait sans cesse Napoléon III dans les voies révolutionnaires et s'efforçait au contraire de paralyser ses meilleures intentions, et les efforts chrétiens de l'impératrice.

On lit dans le Journal des Chambres de Commerce :

« Plusieurs présidents de chambres de commerce nous font part de la pénible surprise qu'ils ont éprouvée en recevant de M. le ministre du commerce un recueil hebdomadaire, publié en Angleterre, et contenant environ « deux cents pages d'annonces industrielles illustrées, où la qualité et le bon marché de la fabrication anglaise sont souvent bien établis. » Est-ce ainsi que M. le ministre entend favoriser le gouvernement national en propageant, sous son cou-

vert, les adresses et les prospectus des meilleures fabriques étrangères !

« Nous devons ajouter que le ministère du commerce a envoyé ce recueil d'annonces à nos assemblées commerciales « sous enveloppe ministérielle et en franchise postale, » en l'accompagnant d'un récépissé destiné à être rempli et retourné au ministère.

« Nous avons applaudi à la création d'un bureau de renseignements commerciaux, mais si c'est à son initiative que le fait que nous signalons doit être attribué, nous devons convenir que nous avons conçu une toute autre façon d'appliquer son programme. »

M. Hérisson, ministre du commerce, a droit à la gratitude des Anglais, mais il a une étrange façon de comprendre les devoirs de ses fonctions et de pratiquer le patriotisme.

Ceci, c'est plus que du libre-échange, c'est une protection officiellement accordée au négoce britannique, et ce sont les contribuables français qui paient cette scandaleuse concurrence faite à notre industrie nationale.

La République ne laisse échapper aucune occasion de nuire aux intérêts français !

LE CHOLÉRA.

Port-Saïd, 1^{er} juillet, soir.

Il s'est produit aujourd'hui 9 cas de choléra, dont 5 ont été mortels.

Alexandrie, 2 juillet.

Le nombre des décès cholériques a été dimanche de 141 à Damiette et de 14 à Mansourah.

La Caire, 2 juillet, midi 20.

De hier matin 8 heures à ce matin 8 heures, il y a eu 157 décès cholériques à Damiette, 8 à Mansourah et 5 à Sammanoud.

Les rapports constatant les décès sont dressés quotidiennement et embrassent une période de vingt-quatre heures qui commence à 8 heures du matin.

REVUE FINANCIÈRE.

Le marché, qui pendant la première partie de la semaine dernière était demeuré des plus calmes, a, sur les nouvelles de Damiette et les nombreux ordres de ventes venus d'Alexandrie, réagi dans de fortes proportions.

Nos rentes ont reperdu le terrain qu'elles avaient été si longues à conquérir, et nous voyons le 3 0/0 à 78.70 et 78.85, l'amortissable à 80.80 et le 5 0/0 à 108.25 et 37 1/2.

La Banque de France, dont on vient de détacher un coupon de 120 fr., cote 5,295.

A part cela, nous n'avons pas à signaler de grands changements dans les cours des établissements de crédit.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'inscrit à 1,053.75 et la Banque d'Escompte à 515.

La Banque Parisienne s'est maintenue aux environs de 440.

Le Crédit Général Français est sans affaires à 370.

La Banque des Pays Autrichiens cote en clôture

507.50 et la Banque des Pays Hongrois 480.

Les actions du Crédit Foncier sont fermes à 1,315. Nous trouvons dans le Financier des Communes des chiffres propres à démentir formellement les faux bruits que la spéculation à la baisse avait fait courir il y a quinze jours sur la situation de cet établissement.

En présence de ces chiffres, le même journal ajoute qu'il est permis de compter sur un dividende de 60 fr. pour l'exercice courant.

Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 14,992,000 fr. de nouveaux prêts, dont 14,425,000 fr. en prêts fonciers et 567,000 fr. en prêts communaux.

Les Obligations foncières nouvelles sont toujours très-recherchées : les libérées à 354.75 et les non libérées à 346.80.

Le Petit Foncier (Compagnie Foncière de France) est très-demandé à 500 ; l'épargne se porte sur cette valeur depuis, surtout, que les titres sont exempts des formalités de transfert. Les autres valeurs du même groupe sont aussi fermes : le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie cote 515, demandé.

Le Suez a beaucoup reculé depuis que l'on parle du choléra qui sévit à Damiette, c'est là l'unique cause de la baisse momentanée de cette valeur.

D'une part, l'entente de l'Angleterre avec M. de Lesseps, de l'autre, les brillantes recettes de la Compagnie sont propres à rassurer les plus timorés. Dans la huitaine comprise entre le 21 et le 27 juin, les recettes sont montées au chiffre de 1,380,000 francs, en augmentation de 280,000 fr. sur la semaine correspondante de l'année dernière. De plus, les recettes du 1^{er} janvier au 27 juin ont été de 34,460,000, tandis que celles de la période correspondante de l'année 1882 n'avaient été que de 31,720,000.

L'action du Suez clôture à 2,372.50. Nous engageons nos lecteurs à lire l'étude que commence, dans son dernier numéro, le Financier des Communes sur cette entreprise. Le Panama, que de nombreux ordres d'achat, pour compte américain, avaient porté au cours de 498.75 et de 500, est tombé maintenant à 485 et 487.50. Les Parts de fondateur ont fléchi de 3,850 à 3,700 et terminent à 3,750.

La Compagnie du Gaz reste ferme en dépit des procès relatifs à l'abaissement du tarif de 30 cent. Les recettes des cinq premiers mois de 1883 sont de 31,814,946, en augmentation de 1,184,583 sur la même période de 1882, et de 3,407,317 sur celle de 1881. Les Omnibus ont reculé de 1,330 à 1,310. Les Petites Voitures restent à 707.50.

Les chemins ont une tendance à la baisse. Le gouvernement fait son possible pour présenter les conventions aux Chambres avant la fin de la session parlementaire, dût-on reculer les vacances au-delà du 14 juillet. La commission poursuit activement ses travaux et l'on pense que les conventions seront approuvées par les Chambres telles qu'elles. Le Lyon cote 1,412.50 après 1,420 ; le Nord après 1,926.25 tombe à 1,907.50 et clôture à 1,912.50 ; le Midi, 1,152.50 ; l'Orléans, 1,245 et 1,247.50 ; l'Est, 730 ; l'Ouest 770.

La Dette égyptienne unifiée a retrogradé. Des ventes importantes de source égyptienne ont jeté le désarroi sur notre place engagée, ainsi que Londres, fortement sur cette valeur. Elle clôture à 350.

L'Italien a perdu les cours élevés où la spéculation l'avait porté. Il s'inscrit à 92.80.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Ce matin, depuis 4 heures 1/2 jusqu'à 7 heures, le tonnerre n'a pas cessé de gronder, et de fortes averse, dont plusieurs mêlées de grêle, sont tombées à diverses reprises. Cette grêle n'a fait aucun mal sur notre ville; malheureusement, il n'en serait pas de même aux environs.

On dit que les récoltes ont bien souffert

regarda la voiture disparaître dans la brume, et, retombant sur son banc, elle éclata en sanglots.

Sans rien comprendre à cette crise de larmes, M^{lle} Dessaux la consola de son mieux.

— Voyez ce ciel étoilé, Edith, disait la vieille fille en entraînant sa compagne dans le jardin, voyez quelle paix sereine descend de là-haut !

— Cette paix n'est pas pour moi, balbutia l'orpheline avec un geste désespéré.

Puis quittant brusquement M^{lle} Marthe, elle entra dans sa chambre et enfonça son visage dans ses oreillers, comme si elle eût espéré ne plus voir dans l'obscurité le fantôme impérieux et caressant que la présence d'Hélène évoquait, et que six mois de travail et de lutte n'avaient pu chasser de son cœur.

Quelle nuit douloureuse pour la pauvre Edith, en butte à mille résolutions contraires !

— Irai-je au Val-Rémy ? se demandait-elle sans cesse.

— Non, lui soufflait la raison, il ne faut plus le revoir, tu perdrais le fruit de tes efforts, le repos si chèrement acquis. — Qu'importe ! murmurait le cœur plus faible et plus indécis ; — il est marié, quel danger y a-t-il ? D'ailleurs c'est Hélène seule qui l'attire et sa présence apportera une puissante distraction dans ton existence monotone.

Le lendemain, selon sa coutume, M^{lle} Sarmany alla à l'école, mais ses occupations quotidiennes

lui pesèrent horriblement; les élèves insoumises, la grammaire et le calcul lui crispèrent les nerfs, tandis qu'un soleil brûlant échauffait la classe, et que les fillettes inattentives s'endormaient sur leurs bancs.

Penchée sur les cahiers barbouillés qu'elle corrigait, altérée d'air pur, de repos, de tendresse, la jeune fille sentait le sang bruiser dans ses oreilles et croyait entendre, au-dessus de toutes les rumeurs, une voix haletante lui dire encore : « Viens, Edith, viens je t'en conjure ! »

Pendant le dîner, M^{lle} Marthe l'observait avec inquiétude, étonnée de son geste févreux, de la flamme ardente brillant au fond de ses yeux noirs. Elle ne devinait pas, elle dont le cœur battait depuis trente ans d'un mouvement si égal, ce qui agitait cette enfant jusqu'à la faire pâler et trembler.

C'est que l'irrésolution d'Edith durait encore, compliquée d'une angoisse croissante à mesure que l'heure qui devait ramener Hélène approchait.

Au moment où la vieille servante apportait le dessert, — des groseilles rouges et blanches artistement arrangées sur trois feuilles de vigne, — les roues d'une voiture grinçèrent sur le sable, et un petit nègre, en livrée éclatante, ouvrit la portière à M^{lle} de Morcerf qui, sans permettre à Augustine d'achever sa révérence, entra comme un tourbillon.

Vêtue d'une robe claire, toute couverte de guipures légères, le teint velouté, le regard plein de malice et de gaieté, Hélène, avec sa tête volontaire et fine, faisait songer à un oiseau heureux, insouciant, gazouillant et volant tout le jour.

— Bonjour, chérie, es-tu prête ? cria-t-elle dès le seuil.

— Je te garde ce soir, répondit M^{lle} Sarmany. J'irai au Val-Rémy une autre fois ; je vais d'abord te présenter à M^{lle} Dessaux.

Hélène salua gracieusement.

— Pourquoi changes-tu d'idées, capricieuse ?

— Ai-je eu le temps de refuser hier ?

— Je suis une étourdie, ma belle Edith, j'en conviens, excuse-moi, j'ai tant de choses à te conter ! Je t'aime tant ! Allons, décide-toi, nous rentrerons par les bois, et à dix heures tu dormiras à ton aise.

— Plus tard, mignonne, la semaine prochaine.

— Méchante ! Je m'ennuie à mourir depuis le départ de mon frère.

— M. de Morcerf est absent ?

— Il prolonge son voyage de nocce.

— Ah !...

— Alors tu t'imagines d'ici, n'est-ce pas, le charme de mes soirées, lorsqu'il n'y a point d'invités au château ? Maman lit ou s'occupe de politique avec deux douairières des environs, radoteuses et bargeuses au possible ; moi je baille en comptant

les points de ma tapisserie, tandis que miss Becker, qui adore les occupations intelligentes, découpe des patrons. Ah ! ma chère, sauve-moi de cette corvée !

— Parlons ! dit Edith, qui parut céder à de si bonnes raisons, mais M^{lle} de Morcerf sera-t-elle bien ravie de me voir ?

— J'ai positivement reçu l'ordre de l'emmener.

Cinq minutes plus tard, les deux jeunes filles, installées l'une près de l'autre dans la calèche, bavardaient avec entrain, et oublièrent la gouvernante enfoncée dans un coin et absorbée dans la lecture de la Bible.

(A suivre.)

MARIE DE BESNERAY.

Un Anglais se présente aux bureaux de renseignements de la gare du Nord.

— Combien coûte l'expédition d'un cadavre de Paris à Londres ? dit-il.

On lui donne le renseignement demandé, en l'engageant à venir traiter avant six heures.

— Aoh ! ce n'est pas si pressé, répond l'Anglais ; c'est pour moi, qui désire être enterré en Angleterre... plou tard !!!

A la caserne :

Un corps de réservistes est passé en revue : — Sergent, vos soldats causent trop dans les rangs !

— Pas ma faute, capitaine, ils sont tous avocats !

du côté des Rosiers, de Gennes, de la Meunier. Aux Ulmes et à Distré, il y aurait également des pertes sérieuses.

Le tonnerre est tombé en différents endroits; à Saint-Florent, il eut occasionné un commencement d'incendie.

Une dépêche arrivée à Saumur annonce la mort de M. le comte de Chambord.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur

Directeur: M. MEYER.

Concert du Dimanche 8 juillet 1883, à huit heures 1/2 du soir.

Programme.

- Allégo militaire..... X.
- Rêves de flammes, mazurka.
- Ouverture de Tancrède..... ROSSINI.
- Palais-Royal, polka..... X.
- La Belle du Portillon, valse..... FAYRE.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR.

AVIS

Les personnes à qui, par erreur, on n'aurait pas présenté les listes de souscription et qui seraient dans l'intention de faire partie de la Société, sont prévenues que ces listes resteront déposées chez le concierge de l'Hôtel-de-Ville jusqu'au 15 juillet prochain.

Nous rappelons en outre que cette année nos fêtes auront lieu les 12, 13 et 14 août.

BACCALAURÉAT.

Dans la séance du conseil académique de Paris, tenue vendredi matin, une importante question a été discutée, celle de la réforme du baccalauréat ès-sciences.

L'année dernière, le ministre avait consulté les facultés et les conseils académiques pour savoir s'il y avait lieu de supprimer le baccalauréat ès-sciences restreint. La majorité des réponses avait été négative. Cette année, M. le ministre demande s'il n'y a pas lieu de réformer en général le baccalauréat ès-sciences tout entier.

Sur la proposition des facultés des sciences et de médecine de Paris, le conseil académique, après une intéressante discussion, émet les vœux suivants:

- 1° Qu'il soit institué un baccalauréat ès-sciences mathématiques;
- 2° Qu'il soit institué un baccalauréat ès-sciences physiques et naturelles qui remplacerait le baccalauréat ès-sciences restreint;
- 3° Qu'à ces deux diplômes ne puissent se présenter que des candidats munis de la première partie du baccalauréat ès-lettres;
- 4° Que le baccalauréat ès-lettres complet soit exigé pour les études médicales des élèves qui visent au doctorat;
- 5° Que le programme du baccalauréat ès-lettres, en ce qui touche les sciences, soit révisé et surtout allégé.

Un employé des travaux du pont du chemin de fer, dont l'identité n'a pu être constatée, s'est noyé hier en se baignant dans la Loire, vis-à-vis l'usine à gaz, après avoir déposé ses vêtements au bord du fleuve. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Le Rappel annonce que, pour remédier à la crise qui sévit actuellement sur l'ébénisterie et la menuiserie, le ministre de l'instruction publique vient de commander 4,000 tables, représentant près de 20,000 pupitres, pour les lycées de Paris et de province.

Eh bien ! et les ouvriers de province ?

A l'avenir, les réservistes qui obtiendront un sursis seront convoqués l'année suivante, à l'automne et à l'époque normale de la convocation des réservistes de leur arme.

Il en est de même de ceux qui demandent à devancer la convocation.

Il n'y a plus d'appel au printemps.

Le P. Camille de la Croix avait écrit à l'Académie, en la priant d'intervenir auprès de l'Etat, pour obtenir la conservation des ruines de Sanxay. Le secrétaire perpétuel a répondu par une lettre où il exprime au persévérant explorateur tout l'intérêt de la compagnie, et le regret qu'elle éprouve de ne pouvoir intervenir dans cette affaire, à cause de la persuasion où elle est, qu'elle essaierait un refus de la part du gouvernement.

ANGERS.

L'accident du pont du Centre. — Un singulier et terrible accident, qui aurait pu occasionner la mort de deux hommes, est arrivé dimanche matin, vers neuf heures, au pont du Centre, près du quai Royal.

Le nommé Gueudon, allumeur de gaz, demeurant route de Saint-Barthélemy, était monté sur une échelle appuyée contre la tige en fer transversale dont sont munis les supports des becs de gaz et nettoyait les verres de la lanterne. Un passant s'était arrêté et le regardait faire.

Tout à coup, le support céda, se rompit et tomba sur l'innocent curieux. C'est un nommé Félix Belmer, âgé de 46 ans, messager, demeurant à Doué-la-Fontaine.

Le malheureux fut renversé par le choc et reçut quelques contusions assez graves à la tête et sur le corps. Il a été d'abord transporté chez M. Emile Héry, rue Beaurepaire, et ensuite à l'hôtel de la Sirène, rue Châteaugontier, où il était descendu.

M. le docteur Guignard lui a prodigué les premiers soins et a constaté que son état, quoique sérieux, n'inspire pas de bien grandes inquiétudes.

Quant à Gueudon, l'homme qui était monté sur l'échelle, il n'a eu que quelques légères égratignures.

La Compagnie du Gaz s'est chargée de tous les frais que pouvait occasionner la maladie de Belmer.

Il existait, paraît-il, une fissure à l'endroit où le support en fer s'est brisé.

Ce support est le deuxième, à gauche du pont du Centre, en arrivant par le quai Royal. (Patriote.)

Une élection au Conseil général d'Indre-et-Loire a eu lieu dimanche dans le canton de l'Île-Bouchard.

Nous en constatons avec plaisir l'heureux résultat.

M. Pelisson, conservateur, a été élu par 4,366 voix, contre M. Girault-Banne, républicain, qui en a obtenu 4,039.

Le succès de l'honorable M. Pelisson était attendu, dit le Journal d'Indre-et-Loire, malgré la pression officielle. Nous nous félicitons de l'entrée au Conseil général d'un homme qui est l'un des nôtres et qui saura défendre les intérêts de sa circonscription et protester, s'il ne peut faire mieux, contre les dépenses insensées de la majorité du Conseil. Son succès est un excellent augure pour les autres candidats conservateurs de notre département.

LE PHYLLOXERA DANS LA SARTHE.

Le fléau vient de faire son apparition dans la Sarthe.

M. le sous-préfet de La Flèche a été averti que plusieurs taches suspectes étaient signalées dans son arrondissement. Il a immédiatement prévenu M. le préfet, qui a délégué M. Girod, secrétaire général, et M. Launay, professeur d'agriculture, afin de vérifier la présence du terrible insecte.

POITIERS.

Les républicains n'ont décidément pas de chance. Toutes leurs entreprises tournent mal. Le festival de dimanche en est une nouvelle preuve.

Ce festival, rêvé, préparé, organisé, dirigé exclusivement par des républicains qui prétendaient n'en faire qu'une fête de charité à laquelle la politique serait complètement étrangère, a dégénéré en mascarade ridicule, à tel point que toutes les sociétés qui se respectaient ont abandonné la partie aussitôt après la distribution des récompenses. Trois seulement ont pris part à la retraite aux flambeaux, et quelle retraite ! grands dieux. La musique de l'École normale en faisait partie. L'Union Poitevine et la fanfare de Saint-Benoît complétaient le trio, qui était suivi par une bande de 450 gamins de 8 à 20 ans, hurlant la Marseillaise sur tous les tons. (Journal de la Vienne.)

Le Festival n'a pas fait régner dimanche la plus complète harmonie dans la bonne ville de Poitiers.

De nombreux soufflets, coups de pieds, coups de poings et coups de cannes ont été échangés. L'agent particulier de la préfecture, un nommé Mercier, qui est en même temps président d'une chambre syndicale, s'est porté à des voies de fait sur un étudiant qui manifestait un enthousiasme modéré pour la Marseillaise. (Id.)

UNE NOUVELLE VIGNE.

D'après une lettre de M. de Lagrèze, adressée au journal spécialiste la Vigne, les ravages du phylloxera seraient compensés aisément par l'introduction de la vigne tubéreuse de Guinée, qui croit, en Guinée, à l'état sauvage.

Sa découverte est due au comte Henri-quez d'Arpoare, viticulteur des plus intelligents et agronome du gouvernement portugais. Elle porte son nom : *Vitis Arpoarii*. Son fruit, noir et blanc, un peu âpre au goût, est abondant, coloré et assez alcoolique.

Voilà plusieurs années déjà que M. d'Arpoare expérimente en Guinée ce cépage dont il obtient de véritables satisfactions.

Il serait à désirer, dans l'intérêt de la viticulture européenne, que ce laborieux chercheur eût à sa disposition un champ d'expérience autre que le pays d'origine de la vigne qu'il a découverte.

LA JUMENT MORTE.

Avec les animaux, la Société protectrice agréée les poètes sous son aile. Chaque année elle couronne une pièce de vers relative à son œuvre. On vient de publier celle qui a obtenu cette année le prix; elle est intitulée : *La Jument morte*.

Pauvre bête, pauvre Mignonne,
Nous te devons bien un adieu,
Toi, si courageuse et si bonne!
Tes pareilles vivent trop peu.

C'est un deuil dans notre demeure.
Nous ne t'aimions pas à moitié!
Ton pauvre maître, qui te pleure,
Si tu le voyais, fait pitié.

Quoiqu'il n'eût pas grande richesse,
L'an dernier, il avait eu soin,
Pour le repos de ta vieillesse,
De t'acheter un petit coin.

Tu l'avais compris, pauvre bête,
Et s'il passait sur le chemin,
Tu présentais ta bonne tête,
Et lui te flattait de la main.

De la baie écartant la branche,
Oh ! qu'il aura le cœur serré
De ne plus voir sa jument blanche
Venir à lui du fond du pré !

Mignonne, adieu. Ta tâche est faite !
Tu dors dans le royaume noir.
Repose en paix !... chacun repète :
Mignonne a bien fait son devoir.

CONSEILS ET RECETTES.

GOMME ET CHANCRES DES ARBRES

Les arbres fruitiers sont sujets, surtout dans les jardins humides, à la gomme et aux chancres qui les affaiblissent progressivement et les font périr. Pour les guérir, il faut enlever la gomme ou les chancres avec un instrument bien tranchant et couper l'écorce jusqu'au vif. On frotte ensuite la plaie avec du sel d'oseille et l'on en fait pénétrer le sel dans le bois. L'expérience a prouvé que ces arbres ne jetaient plus de gomme et que l'endroit coupé ne tardait pas à se couvrir d'écorce, de sorte qu'il ne reste pas de cicatrice.

Faits divers.

LA CONSOMMATION DES BOISSONS EN 1882.

La Direction générale des contributions indirectes vient de publier un état faisant connaître les quantités de vins, cidres, alcools et bières consommées, l'année dernière, dans les principales villes de France.

D'après cet état, la consommation du vin, à Paris, a été de 4,886,883 hectolitres,

ce qui correspond à une consommation moyenne de 2 hect. 51 par habitant. Viennent ensuite Lyon (650,791 hect.); Marseille (446,364 hect.); Bordeaux (431,402 hect.); Saint-Etienne (221,413 hect.); Toulouse (219,297 hect.); Nantes (167,044 hect.). Les autres villes dont la consommation en vins est comprise entre 150,000 hect. et 400,000 hect. sont : Nice, Reims, Nancy et Tours.

Tourcoing est la ville de France où l'on consomme le moins de vins. La consommation moyenne a été seulement de 0 hect. 46 par habitant.

Rennes est la ville où l'on consomme le plus de cidre : 23,968 hect., soit 5 h. 04 par habitant. Viennent ensuite Caen, Le Mans et Rouen.

Pour la consommation de l'alcool, c'est Le Havre qui tient le premier rang (18 litres 4 décilitres par habitant). Viennent ensuite : Caen, Rouen, Boulogne-sur-Mer, Amiens, Saint-Quentin, Rennes, Le Mans, villes dans lesquelles la consommation moyenne par habitant a dépassé 40 litres en 1882.

A Paris, la consommation d'alcool par habitant a été de 7 litres 6 décilitres.

Nîmes et Béziers sont les deux villes de France où l'on a consommé le moins d'alcool.

Enfin, pour ce qui concerne la bière, c'est à Lille que l'on a fait le plus usage de cette boisson (3 hectolitres 44 litres par habitant); viennent ensuite Saint-Quentin, Tourcoing, Roubaix, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer et Amiens.

Les villes où l'on constate la plus faible consommation de bière sont : Dijon, Caen, Nîmes et Clermont-Ferrand (de 3 à 9 litres par habitant).

A Paris, la moyenne par habitant a été de 45 litres.

**

Une innovation parisienne :

La préfecture de police va faire afficher dans tous les postes la liste de tous les médecins, chirurgiens, officiers de santé, sages-femmes et pharmaciens de chaque quartier.

D'après cette liste, il existe à Paris et dans les communes du département de la Seine 1,915 docteurs en médecine, 12 docteurs en chirurgie, 83 officiers de santé, 43 médecins étrangers, 1,500 sages-femmes et 855 pharmaciens.

Le doyen des médecins est M. Ségalas, né en 1792 et reçu docteur en 1817. Après lui vient le docteur Ricord, né en 1800 et reçu docteur en 1826.

La plus vieille sage-femme est établie à Bourg-la-Reine; elle a reçu son diplôme en 1815. Depuis cette époque, elle a opéré une moyenne de cent accouchements par an; de sorte que cette brave femme a aidé à venir au monde plus de six mille enfants.

Quelle mère Gigogne !

**

LA FORCE DE L'HOMME ET CELLE DE LA FEMME. — On a mesuré au dynamomètre l'énergie de la pression de la main chez l'homme et chez la femme. La force moyenne relevée sur soixante-cinq hommes, âgés de vingt-cinq à quarante-cinq ans, ne se livrant d'ailleurs à aucun exercice manuel, a été de cinquante-six kilogrammes.

L'homme le plus fort a exercé une pression de quatre-vingt-six kilos; le plus faible, de quarante kilos. La force moyenne de cinquante-deux femmes s'est élevée à trente-trois kilos; la plus forte a soulevé quarante-quatre, la plus faible seize. Donc la force de l'homme est supérieure de près du double à celle de la femme.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 1^{er} juillet 1883.

Versements de 113 déposants (18 nouveaux), 24,887 fr. 19 c.

Remboursements, 23,547 fr. 90 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RIZOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Théâtre de Saumur.

Très-prochainement.

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par les

Artistes du théâtre du Gymnase

Sous la direction de

M. HENRI LUGUET

1er sujet et directeur de la scène à ce théâtre

UN ROMAN PARISIEN

Pièce nouvelle en 5 actes, d'Octave FEUILLET, de l'Académie Française.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 15 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLANMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Cu. D'ORMIGNY, avec la collaboration de membres l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (4.700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 30 juin 1883.

Daniel Bernard, par H. Martin-Dairvault.

Courrier littéraire et artistique.

Nouvelles historiques et géographiques.

Les Marsouins, par H. Myrton.

Pillone. V.

Les Chevaux à l'abreuvoir, par H. B.

Les Tapisseries du Musée de Cluny: LA DAME A LA LICORNE, par L. Gabri.

Entre deux contraires, par R. Chassefont.

Un ange prisonnier (nouvelle), par Aimé Giron.

Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia.

Bibliographie, par R. Chassefont.

Chronique générale de la Semaine.

Courrier de la Mode, par Jenny Lensia.

Esprit des morts et des vivants.

Sphinxiana, par Bramet. — Bulletin financier, par E. Briau. — Chronique agricole. — Halles et Marchés.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Daniel Bernard, par la Rédaction. — Menus faits. —

Théâtres, par Damon. — Le salon des artistes japonais, par X. D. — J.-J. Kraszewski, par H. Vernoy. — La catastrophe de Sunderland. — Courrier du Palais, par M^e Guérin. — L'inauguration de la salle du Jeu de paume, à Versailles. — Le cricket en Angleterre, par Ch. F. — Un mariage en Chine, par R. B. — Le Cacique (suite), journal d'un marin, par Henri Rivière. — Mayunga, par R. Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: Paris: Le salon des artistes japonais (première année) au musée des Arts décoratifs. — J.-J. Kraszewski, le célèbre romancier récemment arrêté, d'après le buste de Cyprien Godebski. — Angleterre: la catastrophe de Sunderland (cinq dessins). — Salon de 1882: Exécution du général Charette de la Contrie (mars 1796), d'après le tableau de M. Le Blanc. — Versailles: Inauguration solennelle de la salle du Jeu de Paume restaurée, le 20 juin 1883. — Le sport en Angleterre: le concours des joueurs de cricket à Canterbury (croquis d'après nature). — Un mariage en Chine. — Madagascar: Vue de Mayunga, récemment bombardée par le contre-amiral Pierre. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr. — trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JUILLET 1883.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .
3 %	78 60	78 85	Est	730	738 75	Obligations.			Obligat. foncières 1879 3 %	445	445
3 % amortissable	80 25	81	Paris-Lyon-Méditerranée	1415	1410	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	512	Est	350	357
4 1/2 %	110 05	110	Midi	1155	1152 50	— 1865, 4 %	518	517	Midi	350	363 50
5 %	108 15	108 10	Nord	1910	1920	— 1869, 3 %	406	407 50	Nord	362 50	370
Obligations du Trésor	512	512	Orléans	1245	1247 50	— 1871, 3 %	396	397	Orléans	357 50	366 75
Obligations du Trésor nouvelles	563	561	Ouest	773	772 50	— 1875, 4 %	510	509 50	Ouest	356 50	364 75
Bons de liq. départementaux	535	532	Compagnie parisienne du Gaz	1385	1385	— 1876, 4 %	508	507	Paris-Lyon-Méditerranée	363	367 50
Banque de France	5320	5300	Canal de Suez	2380	2385	Dép. de la Seine, emprunt 1857	236	235	Paris-Bourbonnais	356	366
Comptoir d'escompte	990	985	C. gén. Transatlantique	482	50 480	Bons de liq. Ville de Paris	524	523 25	Canal de Suez	560	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1312 50	1310				Obligations communales 1879	445	445			
Crédit de France	23 25	23 75									
Crédit mobilier	350	350									

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Deschamps et Bezon.

Les personnes qui auraient l'intention d'acheter à l'amiable les articles de cave dépendant de l'ancienne Société Deschamps et Bezon, sont informés que M. DOUSSAIN, liquidateur judiciaire, se trouvera à la Cave, à Dampierre, où ces articles sont déposés, le mercredi 4 juillet 1883, de deux heures à trois heures du soir.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 8 juillet 1883, à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

DIVERS IMMEUBLES

Appartenant à M^{me} DEROUET-SALLOTTE.

Consistent en:

Prés, vignes et terres labourables, situés sur les communes d'Artaignes, de Distré et du Coudray-Macouard.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour septembre prochain

Rue Beaurepaire n° 37,

MAISON

Composée de onze pièces, six cabinets, écurie, cour et jardin.

S'adresser à M. LE BLAYE, rue d'Orléans, n° 76 bis. (298)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15,

Comprenant NEUF PIÈCES, Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

A LOUER MAISON

Rue Pavée.

S'adresser, 6, rue du Temple.

A La Providence

FABRIQUE DE FLEURS

M^{lle} DURVILLE

13, rue de la Comédie, et 2, rue Cour-Saint-Jean.

Les Magasins de la Providence, rue Saint-Jean, 38 et 40, sont transférés rue de la Comédie, 13, et rue Cour-Saint-Jean, 2.

Grand choix de couronnes de mariées, coussins, bouquets d'église, couronnes pour tombes.

Étant seule fleuriste de profession à Saumur, M^{lle} DURVILLE peut exécuter tous les genres de montures que l'on voudra bien lui confier, pour robes de mariages, robes de bal, etc.

Tapisseries artistiques de M^{lle} Delhumeau. (440)

M^{lle} CANARD

Élève de la Maternité de Paris, sage-femme de 1^{re} classe, rue Bodin, n° 7.

Vient de se fixer à Saumur et se met à la disposition de toutes les dames qui voudront bien lui accorder leur confiance.

Elève des principaux professeurs d'accouchement de Paris, M^{lle} CANARD présentera toutes les garanties que les malades doivent désirer.

PHOTOGRAPHIE-PEINTURE

VICTOR COUÉ

Photographe de l'École de Cavalerie, 50, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un JEUNE HOMME pour la photographie. (439)

UN MÉNAGE

demande un emploi, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

M. GIRARD-RATOUIS

Marchand de meubles à Saumur.

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son magasin à son fils depuis le 1^{er} janvier dernier, mais qu'il continue, comme par le passé, à faire les Ventes, Inventaires et Partages.

S'adresser rue de Bordeaux, n° 58.

MAGASINS DE MEUBLES ET BILLARDS

GIRARD-PROUST

38, rue du Portail-Louis, 38, SAUMUR

A l'honneur d'informer que, venant de prendre la suite d'affaires de son père, on trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un grand assortiment de Meubles, Billards, Glaces, Chaises, Fauteuils et Literie, en tous genres.

Spécialité pour Billards: Bandes américaines, franco-américaines, métalliques caoutchoutées; Tapis de billard, Queues, Billes, Procédés, Blanc, etc. (407)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravadeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.

Rue de la Tonnelle, 21, maison Dézé. (441)

VINS On demande des représentants sérieux visitant la clientèle bourgeoise pour le placement des vins de propriétaire, provenant des meilleurs crus du Midi.

S'adresser à M. H. MILLET, propriétaire et négociant à Béziers (Hérault). (418)

CLERC. M^e CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

COMPTABLE sérieux demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

MACHINES A COUDRE

De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXCELSIOR

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

LE CRUSTUM

du D^r GRAMONT est un petit gâteau purgatif, tonique et dépuratif-végétal. Il chasse la bile, les glaires, les humeurs et dépure le sang. C'est le seul purgatif agréable, c'est pour cela qu'il a été appelé *Crustum*, du latin: gâteau, friandise. Il stimule les fonctions vitales en fortifiant et en régénérant le sang. Il guérit en peu de jours la plupart des maladies. Prix, la boîte 2 fr.; demi-boîte 1 fr. 20. Envoi poste contre mandat ou timbres 10 centimes, en sus. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et principales pharmacies. (335)

ON DEMANDE un garçon de magasin, 21 à 25 ans, sachant lire et muni de très-bonnes références.

S'adresser à LA VILLE DE PARIS, Place Saint-Pierre.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

Une femme veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.

S'adresser, 26, Grand'Rue.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.

Chez M. CLOSTER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

Saumur, imprimerie P. GODET.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Qui paraît tous les Dimanches:

LA FILLE DU MEURTRIER

Par XAVIER DE MONTÉPIN.

LES AVENTURES DE TROIS FUGITIFS

Par VICTOR TISSOT et CONSTANT AMÉRO.

10^e N^o LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4^o Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS:

DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50. — 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 50 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.